

12^{es} >12^{es} Foulées bryardes

2 courses

7,250 km
& 15 km

BULLETIN D'INSCRIPTION

- à détacher et à retourner accompagné du certificat médical et de votre règlement à l'ordre du Trésor public avant le 28 septembre 2011, sous enveloppe timbrée à :

Mairie de Bry-sur-Marne
1 Grande rue Charles de Gaulle
94360 Bry-sur-Marne

- ou à déposer accompagné des documents nécessaires le 1^{er} octobre de 15 h à 18 h ou le 2 octobre de 7 h 30 à 9 h au gymnase Félix Faure (derrière l'Hôtel de ville),
11 rue Félix Faure - 94360 Bry-sur-Marne.



Ne pas jeter sur la voie publique



>12^{es} Foulées bryardes

2 courses

7,250 km
& 15 km

Nouveau
parcours



Dimanche
2 octobre 2011

A chacun sa foulée



12^{es} Foulées bryardes

A chacun sa foulée

Dimanche 2 octobre 2011

Rendez-vous sur le parvis de la mairie pour les 12^{es} Foulées bryardes.

> Départ des deux courses à 9h30 Foulées 15 km et prologue 7,250 km

Courses ouvertes à toutes et à tous, des cadets jusqu'aux vétérans (nés en 1995 et avant), licenciés ou non. Sous réserve d'autorisation médicale.

- Primes pour les trois premiers du classement SCRATCH (masculin et féminin)
- Coupe au premier de chaque catégorie.
- T-shirts et lots.



* L'envoi du bulletin vaut acceptation du règlement disponible sur www.bry94.fr. Tout coureur engagé autorise expressément les organisateurs des 12^{es} Foulées bryardes du 2 octobre 2011, ou les ayants droits ainsi que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course et ce pour une durée illimitée.

> Comment s'inscrire ?

Par courrier : pour être valable, l'inscription par courrier doit être envoyée à l'adresse suivante « Mairie de Bry-sur-Marne | Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne », avec le bulletin d'inscription dûment complété et signé, le certificat médical et le règlement du montant de la course choisie (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Les inscriptions par courrier seront clôturées le 28 septembre 2011.

Sur place, la veille de la course : avec l'organisation d'une permanence le samedi 1^{er} octobre de 15 h à 18 h au gymnase Félix Faure (derrière l'Hôtel de ville), 11 rue Félix Faure - 94360 Bry-sur-Marne.

Sur place, le jour de la course : le dimanche 2 octobre à partir de 7 h 30 au gymnase Félix Faure. Les inscriptions sur place le jour de la course seront clôturées à 9 h, soit 30 minutes avant le départ.

> Frais d'inscription

- 8 € pour le prologue de 7,250 km et 13 € pour la course du 15 km sous condition que l'inscription soit effectuée par courrier avant le 28 septembre 2011 ;
- 10 € pour le prologue de 7,250 km et 15 € pour la course du 15 km pour toute inscription effectuée la veille et le jour de la course.

Le paiement doit obligatoirement être effectué par chèque à l'ordre du Trésor Public pour toute inscription effectuée par courrier, et peut être effectué par chèque ou espèces pour les inscriptions effectuées sur place la veille et le jour de la course.

ATTENTION : toute inscription est considérée comme ferme et définitive et ne pourra donc faire l'objet d'un remboursement quel que soit le motif invoqué.

Course inscrite dans le cadre du Challenge des courses Hors Stade du Val-de-Marne

Bulletin d'inscription aux 12^{es} Foulées bryardes*

à retourner avant le 28 septembre 2011

N° de dossier

Catégorie

(cases réservées - ne pas remplir)

DISTANCE CHOISIE

☐ Foulées 15 km ☐ Prologue 7,250 km

N° de Licence :

Club :

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Tél. :

Date de naissance : Sexe : ☐ M ☐ F

Pièces à fournir pour votre inscription à la course :

- Pour les personnes licenciées : la photocopie de leur licence Athlétisme Compétition, ou de leur Pass'Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), ou encore de leur licence délivrée par la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) ou par la Fédération Française de Triathlon.
- Pour les personnes non licenciées : la photocopie d'un **certificat médical**, délivré par un médecin et datant de moins de 1 an à la date de la course, comportant la mention de « **non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition** ».

ATTENTION : aucun autre document ne pourra être accepté et aucun dossier ne sera remis sans présentation d'une licence ou d'un certificat médical conforme.

Date :

Signature :

AUTORISATION POUR LES MINEURS

Je soussigné(e),

autorise mon fils, ma fille,

à participer aux 12^{es} Foulées bryardes sous mon entière responsabilité.

Signature des parents, précédée de la mention « Lu et approuvé » :